



Réunion du Conseil d'Administration Compte-rendu Mardi 01 février 2022

Membres du Conseil d'Administration présents :

- Alexina Orsoni,
- Stéphane Feuillet,
- Patrick Francelle,
- Frédéric Keckhut,
- Didier Lancelot (rédacteur).

Membre du Conseil d'Administration excusé :

- Gaëtan Pelloquin.

Début de la séance : 20h15

Levée de la séance : 22h40

1 – Compétition

- Point sur la saison salle 2021-22 (à date) :
 - Bilan très satisfaisant avec 52 archers chavillois ayant participé au moins à une compétition,
 - 23 archers sélectionnés au Championnat départemental salle (13 jeunes et 10 adultes)
- Sur proposition de Kelly Wirth : Bénéficiaire d'une aide financière du club pour participer à certaines étapes de la coupe du monde (Nîmes et Las Vegas) après atteinte d'un score en compétition (à définir).
 - Le CA rappelle que :
 - Une somme de 200,00 € est allouée par le club pour couvrir les frais de déplacement dans le cadre d'une sélection au Championnat de France,
 - Aucun score minimum n'est requis pour s'inscrire à Nîmes ou Las Vegas et que la participation n'est pas le reflet d'un niveau de performance.
 - Cette prise en charge devra être soumise au vote lors d'une prochaine AG du club, sinon être portée en AG du CD92 Tir à l'arc.
- Sur proposition de Kelly Wirth : Aider/financer l'achat de matériel (flèches ou autre), aux jeunes archers ayant atteint un score minimum (à définir) et représentant le club à l'occasion d'une compétition départementale, régionale, nationale.
 - Le CA propose de soumettre au vote le principe d'« encouragement » (conditions requises et type de contribution du club) des archers, jeunes et adultes, à l'occasion de la prochaine AG du club.
 - Le CA souhaite acquérir pour la saison extérieure 2022 des branches « plus haut de gamme » que celles actuellement proposées à la location, à destination des jeunes archers compétiteurs.
 - **⇒ Action :** Frédéric définit le budget et les entraîneurs identifient des modèles de branches. Guillaume pourra être sollicité pour avis.

Association Loi 1901 - Jardin d'Arc - 35, rue des Capucines – 92370 Chaville
06 09 96 37 35 / fkeckhut@gmail.com / www.chavilletiralarc.com
FFTA: 0892191 – J&S n° 92/S/546 - APE 9312Z – SIRET 43878824200024



Réunion du Conseil d'Administration Compte-rendu Mardi 01 février 2022

2 – Réfection de la ciblirie extérieure

- Point d'avancement (Patrick) :
 - Les réfections avancent selon un bon rythme, grâce à la mobilisation d'une petite équipe et les travaux devraient être terminés fin février pour les cibles à 18m et 50m au jardin d'arc. Les tâches en cours portent sur les toits et les encadrements.
 - En Mars vont débiter les travaux de rénovation sur les cibles mobiles (pour le 60m) et fixe à 70m.
 - Petites cibles mobiles :
 - Une cible mobile fabriquée par l'équipe sera livrée d'ici la fin de semaine pour compléter celles existantes au gymnase Ferdinand Buisson,
 - De nouvelles cibles mobiles vont être créées (2 ou 3) pour le jardin d'arc.
 - Marquage des distances au jardin d'arc :
 - Marquer la distance correspondant à 18m pour l'école de tir à l'arc qui s'installe sur les cibles au fond du jardin.

- Sur proposition de Kelly Wirth : Étudier la mise en place d'une 2^e cible à 70m compte tenu de la participation de 2 équipes classiques cette année en Division Départementale. Réfléchir à coupler cette réflexion avec celle plus globale de couverture du pas de tir extérieur.
 - Le terrain appartenant à la Municipalité, un accord préalable de la Mairie de Chaville est nécessaire avant d'engager des travaux.
 - Il faut pour cela instruire un dossier avec une description des projets et les objectifs poursuivis.
 - Le CA envisage de mettre en place une commission (cf. § 6) pour réaliser ces projets.
 - Des entreprises doivent être contactées pour réaliser des propositions (photos, plans et vues 3D) et chiffrer les travaux (un 1^e devis a été reçu pour la couverture du pas de tir),
 - Ces propositions devront être soumises à l'accord des membres de l'association, compte tenu des sommes que le club pourra être amené à engager (financement partiel ou total),
 - Les membres de l'association vont être sollicités pour intégrer cette commission et participer à la rédaction du dossier.
 - **⇒ Action :** Frédéric va envoyer un mail à l'ensemble des archers d'ici mi-février.

3 – Concours interne « Lez'Arcs » 2^{ème} édition

- Point d'avancement (Didier) :
 - La date a été fixée au dimanche 3 avril 2022 au gymnase Colette Besson,
 - Un mandat va être mis en ligne la semaine prochaine pour lancer les inscriptions dans Gestcompét',
 - Ce concours interne et amical est ouvert à toutes les armes et toutes catégories, débutants et confirmés à partir de « cadet »,

Association Loi 1901 - Jardin d'Arc - 35, rue des Capucines – 92370 Chaville
06 09 96 37 35 / fkeckhut@gmail.com / www.chavilletiralarc.com
FFTA: 0892191 – J&S n° 92/S/546 - APE 9312Z – SIRET 43878824200024



Réunion du Conseil d'Administration Compte-rendu Mardi 01 février 2022

- Les équipes, tirées au sort, seront constituées de 2 voire 3 archers selon le nombre de personnes inscrites.
- ⇒ **Action** : Didier et Alexina mettront en place une petite équipe pour travailler à l'organisation du concours, après arrêt des inscriptions le 13 Mars.

4 – Matériel : acquisition d'un nouvel arc à poulies par le club

- Sur proposition de Thierry de Chalain : acquérir un arc à poulies d'occasion potentiellement intéressant pour l'école d'arc ou pour mettre en location.
 - Après étude des caractéristiques de l'arc proposé, le CA préfère investir dans un arc avec un entre-axe plus grand qui sera plus adapté aux grandes allonges.
 - ⇒ **Action** : Stéphane étudie les modèles neufs répondant à ces critères et fera des propositions lors de la prochaine réunion du CA.
- Sur proposition d'Antoine et Christine de Lobel-Mahy : proposer une séance découverte ouverte à tous, débutants et confirmés, en avril-mai au jardin d'arc.
 - Les entraîneurs et archers poulies seront sollicités pour participer, ainsi qu'un appel pour mettre à disposition les arcs à poulies disponibles (arcs d'école et personnels) permettant de couvrir toutes les puissances et allonges
 - ⇒ **Action** : Les « entraîneurs archers poulies » prennent en charge l'organisation de cette séance

5 – Repas CA – Entraîneurs – Arbitres

- Si les conditions sanitaires le permettent, un repas réunissant les membres du CA, les entraîneurs et les arbitres du club sera organisé le vendredi 25 mars au soir.
- ⇒ **Action** : Frédéric sollicite les personnes pour connaître le nombre de participants et les préférences (raclette ou appel à traiteur sur le marché), et prévoir les apros si besoin.

6 – Mise en place de commissions

- Le club grossit et nécessite la contribution des membres pour en assurer le bon fonctionnement et la pérennité.
- Le CA envisage de mettre en place progressivement des commissions pour prendre en charge l'organisation de diverses tâches de fonctionnement ou projets.
- Ces commissions seront lancées en fonction des besoins et couvriront les aspects : matériel, animation, communication, jeunes, formation, informatique, concours, sponsoring...
- Une personne responsable aura délégation pour faire fonctionner la commission dont elle a la charge et reportera périodiquement de son avancement au CA.
- Les premières commissions porteront sur :
 - L'organisation du concours sélectif de Chaville (décembre 2022),
 - L'animation / festivités internes,
 - La recherche d'un maillot de qualité supérieure pour proposer une 2^e offre et de maillot « équipe » pour les archers inscrits en DRE, les « coaches » et les « arbitres » (« judge » confirmé par Nadine).



Réunion du Conseil d'Administration Compte-rendu Mardi 01 février 2022

- **⇒ Action :** Didier échange avec Hervé Garfagni, à l'origine du maillot actuel, pour faire des propositions.

7 – Autres sujets

- Reprise des permanences à partir du 13 Mars :
 - Tirage aléatoire demandé pour répartir les permanences entre les saisons été-hiver.
- Partenariats du club :
 - Guy Hocquet :
 - Reconduction du partenariat : 600,00 €
 - Aviva : Prise de contact pour mise en place d'un partenariat :
 - Absence de l'interlocuteur en janvier
 - **⇒ Action :** Didier planifie un RDV au mois de février.
- Contrôle du Pass vaccinal Covid :
 - Obligatoire à partir du 15 Février
 - **⇒ Action :** Frédéric enverra un mail de rappel à l'ensemble des membres d'être en capacité de produire ce pass sur demande à partir du 15 février
- Sur proposition d'Alexina, commande groupée de « Grip trainer » (<https://www.pedagoarchery.com/boutique/>)
 - Le grip trainer est un outil pédagogique pour l'apprentissage du tir à l'arc.
 - **⇒ Action :** Frédéric enverra un message au retour des congés d'hiver aux archers pour recueillir les besoins et lancer la commande
- Sur proposition d'Alexina, commande du club (tarif groupe) pour des places pour assister à la manche de coupe du monde de tir à l'arc à Paris les 25 et 26 juin 2022 à Vincennes (<https://www.archeryworldcup.paris/fr/billetterie>)
 - **⇒ Action :** Frédéric interrogera les archers après les vacances d'hiver
- Site du club « Chaville Tir à l'arc » :
 - Mise en place d'un espace « membres du club » avec
 - Les coordonnées (téléphone et mail) des membres du CA,
 - Mise à disposition des CR de réunion de CA
 - Planning de permanence de la salle Ferdinand Buisson
 - Permettre de s'inscrire sur le planning pour signaler l'ouverture de la salle
 - **⇒ Action :** Frédéric prend en charge ces nouvelles fonctionnalités



Réunion du Conseil d'Administration
Compte-rendu
Mardi 01 février 2022

Prochaine réunion : **mardi 15 mars 2022 à 20h**

Pour le Comité d'Administration

Didier LANCELOT (P/O Gaëtan PELLOQUIN)

Frédéric KECKHUT

Calendrier 2021/2022

12 et 13 mars	Coupe des miss à Issy les Moulineaux
26 et 27 mars	Concours des débutants à Bagneux
03 avril	Concours Lez'Arcs
Retrouvez tous ces mandats, et d'autres à venir, sur GestCompet' (https://www.myctaa.com/GestCompet/index.php).	

Association Loi 1901 - Jardin d'Arc - 35, rue des Capucines – 92370 Chaville
06 09 96 37 35 / fkeckhut@gmail.com / www.chavilletiralarc.com
FFTA: 0892191 – J&S n° 92/S/546 - APE 9312Z – SIRET 43878824200024